

## Rapport d'activité 2016 de l'ASBL Omnisports de Chaumont-Gistoux

A Chaumont-Gistoux, sur le terrain, les acteurs qui assument les compétences publiques en matière sportive, sont l'**Asbl Omnisports** de Chaumont-Gistoux (mentionnée «l'Asbl» dans ce rapport) et la **Régie Communale Autonome** de Chaumont-Gistoux (mentionnée «la Régie» dans ce rapport).

Indirectement, notamment comme soutien financier, l'Administration Communale (mentionnée «l'AC» dans ce rapport), est également partie intervenante en la matière.

### **L'architecture institutionnelle**

**La Régie**, d'une part, a acquis de la Commune un droit de superficie sur le terrain où est sis le Centre sportif. Elle exploite les infrastructures du Centre Sportif André Docquier. Jusqu'au 1er juillet 2013, les infrastructures étaient gérées dans les faits par l'Asbl. A partir du 1er juillet 2013, la Régie est devenue gestionnaire des infrastructures et a acquis un personnel propre, résultat d'un transfert en provenance de l'Asbl.

Le Centre Sportif intègre notamment :

- 1 plateau omnisports ;
- 3 terrains de tennis ;
- 2 terrains de football - un synthétique et un gazon naturel ;
- 2 terrains de beach-volley ;
- plusieurs terrains de pétanque ;
- 1 plaine de jeux ;
- des installations nécessaires à la pratique des sports (vestiaires, douches, locaux de rangement, etc.).

Le Centre sportif est accessible aux écoles, clubs et particuliers.

L'AC exploite les salles de gymnastique des écoles communales de Gistoux et de Dion.

Le gestionnaire de ces salles était l'Asbl jusqu'au 30 juin 2013. Depuis cette date, c'est la Régie.

En ce qui concerne la cafétéria du Centre sportif, la Régie avait initialement cédé à l'Asbl le droit de l'exploiter. Le 1er juillet 2013, la Régie a repris l'exploitation et la gestion de la cafétéria.

**L'Asbl**, d'autre part, participe à la promotion du sport et à sa pratique dans la commune, soutient les organisations sportives existantes ou à venir. Par ailleurs, l'Asbl peut déterminer et distribuer des subsides à ses membres. Ces subsides proviennent de fonds reçus de l'AC.

2016, tout comme les deux années précédentes, aura donc été une année de consolidation, l'Asbl étant devenue une institution de débat en matière sportive et, à l'occasion, de remettre des avis à la Régie et d'allouer les subsides aux associations sportives. Il y a l'intention d'être plus à l'écoute des clubs, de comprendre leurs besoins et de répondre au mieux à leurs attentes.

Le Conseil d'Administration (CA) de l'Asbl qui se réunit mensuellement est composé comme suit :

- **Lambert Patrick** (Président)
- **Descamps Philippe** (Secrétaire)
- **Detroz Amaury**
- **Docquier Pierre-Yves**
- **Duponcelle Philippe** (Trésorier)
- **Gauthier Luc**
- **Bertrand Michèle**

Il est à noter le départ d'Olivier Cocq, administrateur, pour cause de déménagement en dehors de la commune et son remplacement par Amaury Detroz dès le mois de décembre 2016. Nous remercions vivement Olivier pour son engagement durant quatre années et souhaitons la bienvenue à Amaury.

## L'Asbl : principaux évènements

Neuf réunions de l'Asbl se sont tenues depuis le mois de mars jusqu'à décembre 2016.

En 2013, début de la nouvelle mandature, les membres de l'Asbl avaient planché sur les actions qui pourraient être initiées dans un but de promouvoir le sport dans la Commune; les actions se sont depuis lors concrétisées et élargies. C'est ainsi que l'Asbl a pu organiser les événements suivants en 2016:

- **Les Mérites Sportifs** : la deuxième édition s'est déroulée le 9 janvier 2016 et fut un succès en termes de participation, de mise à l'honneur de sportifs et d'engagement des administrateurs de l'ASBL pour réaliser cette cérémonie. La préparation de la troisième édition, relative aux activités de 2016, a occupé les membres de l'Asbl durant tout le dernier trimestre de 2016, cérémonie qui s'est déroulée le 27 janvier 2017 ; elle a honoré 2 lauréats en catégorie Espoirs (cyclisme et tennis), 1 en catégorie 'Equipe' (volley N3A) et 'Sportif' (athlétisme); l'Asbl a également tenu à mettre tous les dirigeants des clubs de Chaumont-Gistoux à l'honneur, les remerciant ainsi pour leur engagement, temps et dévotion pour le développement des activités sportives chez nous. Enfin un 'prix spécial du jury' a été décerné à une bien sympathique et spitante championne du monde d'handi-escalade.
- **La Fête du Sport** : Etant maintenant reconnu Centre Sportif Local Intégré, certaines obligations incombent à la Régie; dans ce cadre, l'Asbl lui vient en soutien et a organisé, dès 2014, une balade Vélo le 27 septembre qui a attiré une quarantaine de personnes. Grâce à la mobilisation de toutes les forces liées aux activités sportives dans la commune, la première Fête du Sport a été organisée la journée du 26 septembre 2015 et a accueilli près de 700 visiteurs. Un comité d'organisation constitué d'administrateurs et de clubs a été la cheville ouvrière de cet événement. S'appuyant sur l'expérience 2015, ils ont remis cela le 24 septembre 2016 et ont fait encore mieux, attirant plus de 1.000 visiteurs.
- **Retransmission des matches des Diables Rouges lors de l'Euro 2016** : Dans un climat d'insécurité lié aux attentats de mars à Bruxelles et Zaventem, l'Asbl a tenu à organiser la retransmission des matches des Belges et attirer ainsi près de 200 spectateurs par retransmission; le commissaire de zone ayant insisté pour que la publicité autour de l'événement soit limitée à son minimum, les spectateurs et la bonne ambiance étaient malgré tout au rendez-vous.
- **Saint Nicolas des enfants des clubs** : L'idée de centraliser les différents événements liés à Saint Nicolas et remises de cadeaux organisés séparément par les clubs est née au début de 2016. Après quelques réunions et répartition des tâches entre l'Asbl et les clubs, la première édition a pu se tenir le 1<sup>er</sup> décembre avec la présence de quelques 150 enfants. A nouveau un succès pour un coup d'essai. Suffisamment convaincant pour rééditer l'expérience en 2017.
- **Soutien aux clubs** : Dans la mesure du possible, l'Asbl répond aux attentes précises des clubs ; une volonté de meilleure écoute et de proximité existe et s'est renforcée au fil des mois. L'Asbl tient à souligner la bonne entente entre ses administrateurs et les différents représentants des clubs.

Hormis ces initiatives phares, une attention particulière a été et continuera à être portée au développement d'autres activités sportives dans le giron du Centre Sportif, permettant ainsi, une

fois les investissements relatifs à l'accueil effectués par la Régie, de proposer une offre crédible pour les utilisateurs en général, qu'ils soient membres ou non d'un club, qu'ils désirent ou non pratiquer leur sport dans l'enceinte du Centre Sportif. C'est ainsi que le Groupe Sentiers de Chaumont-Gistoux a choisi le Centre Sportif comme base pour ses promenades, que des discussions ont été entamées pour une activité Tir à l'Arc, mais hélas non concrétisée, que trails et run & bikes commencent à se tenir depuis notre centre Sportif.

## Subsides octroyés aux associations sportives

En 2016, l'Asbl a octroyé **121.629 EUR** de subsides aux clubs membres de l'Asbl. Ce montant représente une augmentation de 90% par rapport à celui payé en 2015 (i.e. 64.105 EUR).

Les principaux mouvements justifiant cette augmentation de 57.524 EUR se résument comme suit:

- Le SPF Finances ayant redéfini le mode de financement des Régies Communales Autonomes en décembre 2015, privant dorénavant la Régie d'un subside communal direct (160.000 EUR annuels), le modèle de facturation des heures d'utilisation des infrastructures aux utilisateurs a dû être complètement redessiné, autant pour l'Asbl que pour la Régie. Cela s'est traduit par une augmentation sensible des tarifs horaires facturés aux clubs, montants qui sont intégralement subsidiés par l'Asbl.

Le total des droits d'accès subsidiés par l'Asbl en 2016 se chiffre à **102.179 EUR**. Il faut ajouter à cette dimension tarifaire, celle liée à l'utilisation effective des infrastructures par les clubs e.g. si les terrains de football restent impraticables de par les conditions météorologiques (neige, gel, etc) durant un mois, ce sont autant d'heures de facturation et donc de subsides qui ne seront pas engagés.

- Les clubs reçoivent également ce qui est appelé un subside 'projet' ; celui-ci permet de soutenir le club financièrement dans les projets qu'il porte - et vient en complément aux diverses sources de recettes propres aux clubs de football, volley-ball, judo, wa-jutsu, aikido et jogging via les cotisations, les subsides Adeps, événements, sponsors, etc. Ce subside 'projet' a été analysé et renégocié avec les clubs de telle sorte que le montant total est graduellement passé de 32.000 EUR en 2014 à **19.450 EUR<sup>(\*)</sup>** comptabilisés en 2016.

*(\*) un oubli administratif a malheureusement occasionné un retard du paiement de 50% du subside 'projet' pour le club de volley-ball, situation corrigée dans les tous premiers jours de 2017.*

- La sortie du club de football JS Chaumont de l'Asbl et la suspension du paiement de subsides qui en avait découlé, avaient entraîné une réduction significative du montant de subsides versés en 2015. Cet élément associé à celui de l'accueil du nouveau club FC Ronvau plus modeste dans ses demandes ont permis une réduction globale de près de 30.000 EUR de subsides en 2015, l'AC étant dès lors moins sollicitée.

Cependant la situation 2016 prend en compte une utilisation et subsidiation à nouveau normale.

Concernant le subside 'projet', l'Asbl a approuvé à l'unanimité en son CA du 11 mai 2016 une nouvelle approche pour définir les montants alloués aux clubs.

Avec la volonté claire de l'Asbl que l'enveloppe globale se maintienne en dessous du montant de 21.000 EUR, les dotations ont été définies pour chaque club sur base d'une revue complète du compte de la saison écoulée et du budget de celle à venir.

En présence du Président de l'Asbl, cette revue avec chaque club a tenu compte de l'activité sportive propre au club, de ses projets envers les jeunes, l'accès au sport pour tous, le nombre d'affiliés au sein de la commune, ses contraintes, sa taille, ses efforts réels à s'autofinancer, ses difficultés – mais aussi sa volonté à s'inscrire dans les activités de l'Asbl. En 2017, les réunions se tiendront à nouveau avec administrateurs et clubs.

Une synthèse de ces situations et besoins financiers est ensuite présentée en CA de l'Asbl et les subsides 'projet' sont proposés, discutés et arrêtés en CA. Il est aussi convenu que si un club



devait exceptionnellement être en difficulté financière, l'Asbl se proposerait d'envisager avec celui-ci les pistes alternatives pour y remédier avant de considérer une aide financière supplémentaire.

Cette procédure a été appliquée pour la première fois en 2016 et le montant du subside 'projet' de chaque club a été approuvé à l'unanimité lors du CA du 5 octobre 2016.

C'est ainsi que les subsides annuels suivants ont été arrêtés pour la saison 2016-2017 ; (en perspective, le nombre d'affiliés / membres tels que communiqués en septembre 2016):

- Football : 14.000 € 255
- Volley-ball : 2.500 € 175
- Judo : 1.500 € 100
- Wa-Jutsu : 1.000 € 30
- Aïkido : 1.200 € 65
- Jogging : 249 € 70

Soit une **diminution** totale des montants alloués de l'ordre de **36%** par rapport aux subsides versés en 2014 et de **39%** par rapport à ceux budgétés pour 2015, avant la sortie de la JS Chaumont.

Il se confirme donc que cette nouvelle approche répond mieux à une gestion rigoureuse des fonds communaux tout en rencontrant les besoins réels des clubs.

Pour l'Asbl Omnisports de Chaumont-Gistoux, en date du 6 mars 2017.

Patrick Lambert  
Président

## ASBL Omnisports de Chaumont-Gistoux : Compte et Budget 2016

	Budget 2016	Compte 2016
<b>Solde 1/1/2016</b>	<b>9.380,51</b>	<b>9.380,51</b>
Subsides communaux	132.340,00	132.340,00
Subsides (Adeps, Province) & div. Fête du Sport		4.170,23
Subsides	-118.840,00	
Subside* Football		-44.660,00
Subside* Volley		-37.490,00
Subside* Judo		-10.260,00
Subside* Tennis		-14.920,00
Subside* Aïkido		-8.050,00
Subside* Wa-Jutsu		-6.000,00
Subside* Jogging		-249,00
* subside 'projet' + subside 'droits d'accès'		
Mérites Sportifs	-2.500,00	-39,00
Euro 2016	-8.000,00	-7.260,00
Fête du Sport	-2.500,00	-6.567,52
Saint Nicolas	-1.500,00	-1.214,17
Autres dépenses	-4.000,00	-1.308,71
<b>Solde escompté au 31/12/2016</b>	<b>8.380,51</b>	<b>7.872,34</b>

Il est à noter que le budget 2016 a globalement été respecté et que l'équilibre a pu être maintenu grâce à 4.170 EUR de subsides sollicités et obtenus par l'Asbl auprès de l'Adeps, d'Infrasports et de la Province.

Pour l'Asbl Omnisports de Chaumont-Gistoux, en date du 6 mars 2017.

Patrick Lambert  
Président

## ASBL Omnisports de Chaumont-Gistoux : Budget 2017

	Budget 2017
<b>Solde 1/1/2017</b>	<b>7.872,34</b>
Subsides communaux	133.990,00
Subsides (Adeps, Province) & div. Fête du Sport	
Subsides *	- 121.990,00
Subside Football	
Subside Volley	
Subside Judo	
Subside Tennis	
Subside Aikido	
Subside Wa-Jutsu	
Subside Jogging	
* Subsides 'projet' (20.700 €) + subside 'droits d'accès' (101.290 €)	
Mérites Sportifs	- 2.500,00
Euro 2016	-
Fête du Sport	- 4.000,00
Saint Nicolas	- 1.500,00
Autres dépenses	- 4.000,00
<b>Solde escompté au 31/12/2017</b>	<b>7.872,34</b>

A l'exception du poste "retransmission Euro", le budget 2017 reste dans la lignée de celui de 2016 et devrait permettre l'équilibre.

Pour l'Asbl Omnisports de Chaumont-Gistoux, en date du 6 mars 2017.

Patrick Lambert  
Président